

Fiche de Données de Sécurité d'après 91/155/CEE



Nom commercial: **CREMANA®-wash**

Révision: 22.12.2006

Date d'impression: 30.07.2009

page 1/5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial: **CREMANA®-wash**

Emploi prévu recommandé: Solution lavante très douce pour un lavage fréquent des mains.

Effet de la préparation: Produit de nettoyage et de soin

Fabricant: ALPRO MEDICAL GMBH
Mooswiesenstr. 9
D-78112 St. Georgen (Allemagne)
Téléphone: +49 7725 9392-0
Télécopie: +49 7725 9392-91
Email: alpro@alpro-medical.de
Internet: www.alpro-medical.com

Téléphone pour des renseignements techniques: +49 7725 9392-0

Téléphone en cas d'urgence: +49 7725 9392-0 (aux heures d'ouverture) ou
+49 761 19240 Centre d'information d'intoxication, Fribourg (24 heures)

2. Composition/informations sur les composants

Nature chimique du produit: Solution aqueuse de substances mentionnées dans la suite avec des produits ajoutés sans danger.

<i>Ingrédients dangereux</i>	<i>No. - CAS</i>	<i>Poids (%)</i>	<i>Symbole</i>	<i>Phrases R *</i>
Alcool gras C12-C14		0,1-5%	Xi, N	41, 50
Alcool gras éthoxylé	68439-50-9	0,1-5%	Xi, N	41, 50
Coco amido propyl betaine	61789-40-0	0,1-20%	Xi, N	36, 50
Lauryl éther sulfate de sodium	68891-38-3	1-20%	Xi	36/38

* Texte clair les phrases R, voir sous section 16

3. Identification des dangers

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

4. Premiers secours

Mentions générales:	Faire attention à l'autoprotection.
Inhalation:	Pas de mesures particulières nécessaires.
Contact avec la peau:	Pas de mesures particulières nécessaires.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, puis consulter immédiatement un spécialiste.
Ingestion:	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Mentions pour le médecin:	Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

Fiche de Données de Sécurité d'après 91/155/CEE



Nom commercial: CREMANA®-wash

Révision: 22.12.2006

Date d'impression: 30.07.2009

page 2/5

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:	Eau, mousse, produit chimique sec, dioxyde de carbone
Moyens d'extinction inappropriés par raison de sécurité:	Aucune
Dangers particuliers par la substance ou sa préparation, ses produits d'incendie ou les gazes résultants:	Aucune
Équipement de protection spécial:	Pas nécessaire
Mentions supplémentaires:	Refroidir les récipients en danger par pulvérisation d'eau et si possible, tirer de la zone d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Porter un vêtement de protection personnel. Les surfaces deviennent très glissantes par le produit coulant / répandu.
Protection de l'environnement:	Enlever avec un matériel absorbant, p. ex. sable.
Procédé pour nettoyage /absorption:	Traiter le matériel absorbé selon section „élimination“.

7. Manipulation et stockage

Mentions pour l'utilisation sûre:	Eviter le contact avec les yeux.
Mentions pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Produit n'est pas inflammable.
Mentions complémentaires:	Pas nécessaire
Exigences concernant le magasin et récipient:	Conserver bien fermé dans le conteneur d'origine.
Mentions concernant le stockage en commun:	Pas nécessaire
Mentions complémentaires concernant les conditions de stockage:	Pas nécessaire
Classe de stockage:	LGK 10

8. Contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

Composants avec des valeurs admissibles de lieu de travail respectivement des valeurs admissibles biologiques à contrôler:

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

Mesures générales de prévention et d'hygiène:

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les mains avant les pauses et à la fin de travail.
Protection de peau préventive par crème de protection de peau.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Eviter d'inhaler vapeur et aérosol.

Fiche de Données de Sécurité d'après 91/155/CEE



Nom commercial: CREMANA[®]-wash

Révision: 22.12.2006

Date d'impression: 30.07.2009

page 3/5

Équipement de protection personnel:

Protection respiratoire:	Pas nécessaire.
Protection des mains:	Pas nécessaire.
Protection des yeux:	Recommandé un appareil de protection des yeux bien fermé.
Protection corporelle:	Pas nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide			
Couleur:	bleu			
Odeur:	caractéristique, parfumé			
Valeur du pH (dilution de 5%):	6,4-6,8	(20°C)		
Point / gamme d'ébullition:	pas important pour la sécurité			
Point / gamme de fusion:	pas important pour la sécurité			
Point d'éclair:	>55°C			
Inflammabilité (solide, gazeux):	indéterminable			
Danger d'explosion:	aucun			
Limite d'explosion (inférieure):	aucune			
Limite d'explosion (supérieure):	aucune			
Température d'inflammation:	pas nécessaire			
Propriétés qui supportent de l'incendie:	aucune			
Pression de vapeur:	pas nécessaire	à 20°C		
Densité relative:	env. 1,02 g/cm ³	à 20°C		
Solubilité dans l'eau:	soluble			
dans éthanol:	soluble			
dans hexane:	pas soluble			
Coefficient de partage:	pas nécessaire	(n-octanol/eau)		
Viscosité (dynamique):	12000-15000	à 20°C	mPas=cP	±5%
Conductibilité:	pas nécessaire	(20°C)		
Indice de réfraction nD:	pas nécessaire	(20°C)		
Rotation optique αD:	pas nécessaire			

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:	Pas de réactions dangereuses en cas de stockage et manipulation réglementaires
Matières à éviter:	Pas de réactions dangereuses avec d'autres matériaux connues.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de décomposition en cas d'utilisation au règlement.

Fiche de Données de Sécurité d'après 91/155/CEE



Nom commercial: CREMANA®-wash

Révision: 22.12.2006

Date d'impression: 30.07.2009

page 4/5

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:	Pas de toxicité aiguë connue.
Effet irritant primaire sur la peau:	Pas d'effet irritant primaire sur la peau connu.
Effet irritant primaire sur les yeux:	Pas d'effet irritant primaire sur les yeux connu.
Potentiel modifiant la hérédité:	Pas de potentiel modifiant la hérédité connu.
Sensibilisation:	Pas d'effet sensibilisant connu.

La classification a été faite par la méthode de calcul de la directive de préparation 1999/45/CEE.

La toxicité aiguë, l'irritation de la peau, l'irritation de la muqueuse, le potentiel modifiant la hérédité et la sensibilisation de la peau de la préparation sont été évalués par le fabricant sur la base des données qui sont soumises sur les composants. Il y a partiellement des lacunes de données concernant des composants particuliers. Par expérience du fabricant des dangers excédant l'étiquetage ne sont pas toutefois à attendre.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité:	En cas d'un déversement approprié des concentrations petites dans des stations d'épuration biologiques adaptées des dérangements de l'activité de décomposition de bourbe animée ne sont pas à attendre.
Persistance et biodégradabilité:	Biodégradable vite. Le produit correspond à la RVO analogue autant que les substances soient soumises au décret des produits de lavage et nettoyage (WRMG). Les tensides dans le produit sont biodégradables en moyenne d'au moins 90 % selon les exigences du décret de tenside du 4 juin 1986 pour le WRMG.
Autres effets nocifs:	Pas d'autres effets nocifs connus.
Autres données:	Ne pas jeter à la nappe phréatique, aux eaux ou à l'égout en état non dilué.

13. Considérations relatives à l'élimination

Enlèvement du produit:

Il n'y a pas de dispositions uniformes pour l'enlèvement des produits chimiques dans les pays membres de l'UE.

Code des ordures*: 07 06 99

Enlèvement des emballages souillés et vidés de restes:

Enlèvement selon les directives administratives. Traiter les emballages contaminés comme la substance.

Code des ordures*: 15 01 02

Autres données:

Sinon réglé par l'administration, traiter les emballages non contaminés comme les ordures ménagères ou amener à un recyclage.

*Code des ordures: Les ordures étant produites sont classifiées à la sorte des ordures et au secteur selon la Code du registre européen des ordures.

Fiche de Données de Sécurité d'après 91/155/CEE



Nom commercial: CREMANA®-wash

Révision: 22.12.2006

Date d'impression: 30.07.2009

page 5/5

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR/RID, IMDG-Code, ICAO-TI/IATA-DGR)

15. Informations réglementaires

Règlements

Symbole de danger: -

Désignation de danger: -

contient: -

Phrases R: -

Phrases S: -

Etiquetage particulier des préparations spéciales (directive de préparation 1999/45/CEE appendice V):

Pas nécessaire

16. Autres données

Phrases R concernant les données des ingrédients dangereux dans la section 2:
(cela n'est pas la classification du produit CREMANA-wash!)

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

D'autres informations:

Les renseignements se basent sur l'état présent de nos connaissances et servent pour décrire le produit à l'égard des mesures de sécurité qui sont à prendre. Toutefois ils ne sont pas de garantie des qualités du produit.

Etiquetage des modifications:

La raison sociale du producteur en partie 1 a changé.